



UFCFP/SG/JPF/ 2023-117

Paris, vendredi 24 mars 2023

*Le Président par intérim,*

**M. Stanislas GUERINI**  
**Ministre de la Transformation**  
**et de la Fonction Publiques**  
Hôtel de Rothelin-Charolais  
101, rue de Grenelle  
75 700 PARIS

Monsieur le Ministre,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, la fédération des services publics CFE-CGC, suite à son courrier en date du 20 mars 2023, confirme par le présent courrier, la reconduction du préavis de grève.

Notre mouvement de protestation commencera le 28 mars à 00h00 et sera le cas échéant reconductible. Il concerne les agents de tous corps et de tous grades des trois Fonctions Publiques et établissements publics.

Cette grève est motivée par des revendications professionnelles, notamment le refus de voir l'âge légal de la retraite passer de 62 à 64 ans. Cette réforme, injuste, n'est pas nécessaire sur le plan de l'équilibre des régimes de retraite des travailleurs.

Nous revendiquons donc l'abandon de cette réforme au profit de la mise en place d'une authentique négociation sur l'emploi de seniors et les fins de carrière.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Stanislas GAUDON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stanislas Gaudon', written over a horizontal line.

Président par intérim de la Fédération  
des Services Publics de la CFE CGC